

5.2. Les fonctions du narrateur

La distance narrative implique aussi les fonctions du narrateur. Genette propose cinq fonctions :

- 1- La fonction narrative
- 2- La fonction de régie
- 3- La fonction testimoniale
- 4- La fonction de communication
- 5- La fonction idéologique

1. La **fonction narrative** est la fonction de base, celle de raconter une histoire.
2. La **fonction de régie** : intervient lorsque le narrateur commente sa propre activité narrative, l'organisation du texte narratif (*ce texte risque d'être long..., je raconterai plus loin...*). C'est une fonction métatextuelle.
3. La **fonction de communication** : en s'adressant directement au narrataire pour établir ou maintenir le contact avec lui. (*Entre les différents gîtes possibles, dont je vous ai fait l'énumération qui précède, choisissez celui qui convient le mieux à la circonstance présente* (Diderot. *Jacques le Fataliste*).
4. La **fonction testimoniale** : Lorsque le narrateur introduit des commentaires pour argumenter et attester de la vérité de son histoire, ses sources, ses émotions (« *cette histoire est vraie, pas un épisode n'en a été inventé, tout ce qui est arrivé avant ma naissance m'a été raconté par ma mère, quand j'ai été d'âge à le comprendre* » (Fadhma Amrouche. *Histoire de ma vie*).
5. La **fonction idéologique** : le narrateur suspend l'histoire pour apporter un propos didactique, un savoir général qui concerne son récit. (*Le nouvel ordre mondial est une imposition des puissants...*).